

MAIRIE DE BUSSEOL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le mardi 24 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 20 janvier 2017

Présents : François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Franck FABROT, Gilles NÉRON, Anne REYNAUD, Marielle RADOS, Laurent CHAMOUX.

Absente : Sylvie NIGOUL.

Secrétaires de séance : Jean-Yves Coste.

1 / Approbation des comptes rendus des deux précédents Conseil Municipaux

2 / Fusion des communautés de communes : nouvelles commissions de Mond'Arverne Communauté

Monsieur le Maire présente **Mond'Arverne**, la nouvelle communauté de communes dont fait partie Busséol et qui est le fruit de la fusion des trois intercommunalités suivantes : Allier Comté Communauté, Gergovie Val d'Allier et Les Cheires.

Monsieur Pascal Pigot, actuellement maire des Martres de Veyre, en est devenu le président.

Onze vices présidents ainsi qu'un conseiller communautaire font également partie du bureau communautaire et se répartissent les commissions comme suit : (Chacune de ces commissions est ouverte aux conseillers de chaque commune. Les noms des élus Busséolois figurent à la suite en gras.)

Commission tourisme : M. Roland Blanchet (ACC) ----- **Anne Reynaud**

Commission finances : Gérard Vialat (GVA) ----- **François Tronel**

Commission affaires sociales : Mme Nathalie GUILLOT (Les Cheires) – **Sylvie Nigoul**

Commission économie : M. Serge CHARLEMAGNE(Les Cheires) ---- **Jean-Yves Coste**

Commission grand Clermont : M. Gilles PAULET (ACC)

Commission enfance Jeunesse : M. Cécile GILBERTAS (GVA) ----- **Marielle RADOS**

Commission Culture : M. Gérard PERRODIN (Les Cheires) ----- **Audrey Tissut**

Commission Environnement : M. Jean-François DEMERE GVA) ----- **Franck Fabrot**

Commission Travaux équipement : M. René GUELON (GVA) ----- **Laurent CHAMOUX**

Commission communication : Mme Bernadette TROQUET (GVA)

Commission habitat : M. Jean Baridon (GVA) -----**M. Gilles Néron ou M. François Tronel**

Commission PLUI : M. Antoine Desforges (ACC)

3 / Projet Cure

Monsieur le Maire fait savoir à l'Assemblée que le financement régional espéré sera très certainement revu à la baisse ce qui rend le bouclage financier de l'opération plus difficile. Ainsi, d'autres alternatives vont être étudiées.

4 / Plan Local d'Urbanisme

Les maires des cinq communes porteuses du projet de PLU commun (Busséol, Laps, Pignol, Sallèdes, Manglieu) se sont vu proposer un taux de financement étatique de 15 % alors qu'il était de 80 % les années précédentes. De ce fait, il a été décidé, à l'unanimité, de stopper ce projet qui aurait grevé de trop les finances communales respectives.

5 / Biens sans maître

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral n° 16-02830 listant une série de parcelles présumées sans maître sur la commune de Busséol. Le Conseil Municipal, compte tenu de l'article L1123-4 du CG3P, décide d'incorporer ces biens dans le domaine communal.

6 / Indemnités des élus

La loi n°2016-1500 du 8 novembre 2016 permet à nouveau aux maires de toutes les communes, sans condition de seuil de population, de ne pas percevoir la totalité des indemnités auxquelles ils ont droit (soit 17% de l'indice 1015 pour les maires et 6,6 % pour les adjoints). Monsieur le Maire et ses adjoints proposent à l'assemblée de fixer leurs indemnités comme suit : 10% de l'indice 1015 pour le maire et 5% de l'indice 1015 pour les deux adjoints. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7 / Columbarium

Une demande de financement par la réserve parlementaire a été déposée au ministère de l'intérieur. Par ce biais, la dépense envisagée serait ainsi financée à hauteur de 50%. Le projet pourrait débiter au cours de l'année 2017.

8 / Questions diverses

- Le syndicat intercommunal d'électricité et de gaz projette la création d'un réseau de bornes de charge pour les véhicules électriques. Nous restons à l'écoute de la suite qui sera donnée à ce dossier.
- Prochaines élections en 2017 : les élections présidentielles (**23 avril 2017 et 07 mai 2017**) et législatives (**11 et 18 juin 2017**) approchent et **tous les électeurs busséolois intéressés** seront les bienvenus pour constituer les bureaux de vote en tenant une permanence sur une partie de journée. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie et choisir vos horaires.